

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220926-312274-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 7 octobre 2022

Affiché le 10 octobre 2022

Suite à la convocation en date du 12 septembre 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 26 SEPTEMBRE 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAU, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Olivier CAREMELLE donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Sylvie CLERC donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Christine DECODTS donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Barbara COEVOET, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Doriane BECUE, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Sébastien LEPRETRE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Sébastien SEGUIN, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Max-André PICK.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX, Claudine DEROEUX.

Absent(e)(s) : Charles BEAUCHAMP, Jean-Claude DULIEU, Julien GOKEL, Mickaël HIRAU, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Jean-Noël VERFAILLIE.

OBJET : Mandat spécial - Congrès de l'ADF des 12, 13 et 14 octobre 2022 à Agen (Lot-et-Garonne)

Vu le rapport DAJAP/2022/331

DECIDE à l'unanimité:

- de donner mandat spécial aux membres de l'assemblée qui accompagneront le Président du Conseil départemental pour représenter le Département du Nord au 92^{ème} congrès de l'Assemblée des Départements de France à Agen, du 12 au 14 décembre 2022, repris dans l'annexe ci-jointe ;
 - d'autoriser la prise en charge sur le budget départemental, des dépenses liées à ce déplacement et à la participation à ces évènements pour l'ensemble de la délégation.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 14.

54 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 19 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

**Annexe – Liste des élus invités à représenter le Département du Nord
au 92^{ème} congrès de l'Assemblée des Départements de France (ADF)**

- Monsieur Patrick VALOIS, Vice-président en charge de la Ruralité et de l'Environnement ;
- Madame Marie TONNERRE-DESMET, Vice-présidente en charge de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse ;
- Madame Sylvie CLERC-CUVELIER, Vice-présidente en charge du Handicap ;
- Madame Frédérique SEELS, Vice-présidente en charge de l'Autonomie des séniors ;
- Monsieur Jacques HOUSSIN, Conseiller départemental ;
- Monsieur Maël GUIZIOU, Conseiller départemental.

**COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 26 septembre 2022**

OBJET : Mandat spécial - Congrès de l'ADF des 12, 13 et 14 octobre 2022 à Agen (Lot-et-Garonne)

Le 92ème congrès de l'Assemblée des Départements de France (ADF) se tiendra à Agen du 12 au 14 octobre 2022, à l'invitation du Département du Lot-et-Garonne.

Outre le Président du Conseil départemental, membre de la Comex de l'ADF, le Département du Nord sera représenté par plusieurs membres du Conseil départemental. La liste des élus invités à accompagner le Président du Conseil départemental est annexée au présent rapport.

Il convient d'accorder un mandat spécial aux membres de l'assemblée qui accompagneront le Président, et d'autoriser la prise en charge des frais liés au déplacement et à la participation de la délégation du Département du Nord à ce congrès.

Je propose à la Commission permanente :

- de donner mandat spécial aux membres de l'assemblée qui accompagneront le Président du Conseil départemental pour représenter le Département du Nord au 92ème congrès de l'Assemblée des Départements de France à Agen, du 12 au 14 décembre 2022, repris dans l'annexe ci-jointe ;
- d'autoriser la prise en charge sur le budget départemental, des dépenses liées à ce déplacement et à la participation à ces événements pour l'ensemble de la délégation.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
35002OP001	35002E01	85 000	24 831,89	7 000

Christian POIRET
Président du Département du Nord